



PRÉFET DE LOIR-ET-CHER

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Blois, le 1^{er} juillet 2022

Sécheresse : les mesures de restriction sont levées pour la majorité des zones d'alerte grâce aux dernières pluies

Les pluies importantes de la semaine dernière ont eu un effet bénéfique sur les cours d'eau, leur permettant de respecter les seuils d'alerte, sauf pour les zones de la Brenne et de la Masse. Il est toutefois relevé une amélioration de la situation pour ces dernières. Néanmoins, les indicateurs globaux montrent que la situation hydrologique du département reste dégradée nécessitant le maintien du département en vigilance sécheresse :

- le bulletin hydrogéologique du suivi des nappes d'eau souterraines édité par la DREAL Centre-Val de Loire le 19 juin 2022 montre des indicateurs en légère stabilisation pour le département de Loir-et-Cher (indicateurs de la Beauce Blésoise et Cénomaniens Nord Loire) ;
- les prévisions de pluies attendues dans les 10 prochains jours restent faibles, sauf pour le jeudi 30 juin.

En application de l'arrêté-cadre sécheresse du département, les niveaux suivants sont déclarés par arrêté préfectoral en **alerte simple (DSA) pour les bassins de la Brenne et de la Masse**.

En Beauce blésoise, le seuil d'alerte n'est plus franchi à ce jour, les restrictions agricoles sont levées pour ce territoire.

De manière générale, et en lien avec la vigilance déclenchée le 6 mai, tous les usagers du département sont invités à limiter leur consommation en eau, et pour les usagers extérieurs, à éviter les heures les plus chaudes de la journée.

Pour plus d'informations : <https://www.loir-et-cher.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/Eaux-et-milieux-aquatiques/Secheresse/Modification-des-mesures-de-restrictions-des-usages-de-l-eau>

Contacts presse

Service départemental de la communication interministérielle
02.54.81.55.80 – 02.54.81.55.82 | pref-communication@loir-et-cher.gouv.fr
www.loir-et-cher.gouv.fr | @prefet41